

qui est loin de donner une biographie satisfaisante de ce grand archevêque, mais qui renferme quelques détails utiles. La vie de Camille de Neufville, écrite avec l'étendue et le soin qu'elle semble demander, nous offrirait l'histoire de l'Eglise de Lyon pendant un demi-siècle, à une remarquable et solennelle époque de nos Annales. En attendant qu'il se présente quelqu'un pour accomplir cette tâche, nous avons voulu publier le Testament que dicta Camille de Neufville, à l'âge de 85 ans, le 31 octobre 1690. Nous le donnons en entier, d'après une copie authentiquée de l'original.

F.-Z. COLLOMBET.

Au nom de Dieu,

Dieu me faisant la grace de considérer la certitude de la mort et l'incertitude de son heure me donne lieu apres luy auoir demandé pardon de mes pechés, de mettre par escrit ma dernière volonté affin que lorsque je serai pret a mourir je naye qua implorer sa misericorde sans estre obligé a penser aux choses de ce monde qui ne sont que pure vanité. C'est vne pensée que jay eu depuis longtemps mais ce qui est arriué depuis la mort de mon frere le marechal mayant obligé de mettre au feu tout ce que jauois fait tant par testament que par codicile, et n'étant plus en etat par la foiblesse de ma vue de pouuoir mettre moy meme par escrit mes dernières intentions je me trouue obligé de me servir de la main du sr Perrichon mon no<sup>re</sup> dans laprehention ou je suis que laage de *quatre vingt cinq ans* ou je me trouue ne me reduise en l'estat de nauoir cy apres l'esprit asses libre pour me pouuoir bien expliquer, desirant conseruer le peu qu'il m'en restera pour ne l'appliquer qu'a demander pardon a Dieu. Cest